Numéro 164

Mardi
17 juin 1980

Prix : 1 F

12, Cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Pollution marine : les socialistes à Bruxelles, Francis Le Blé écrit à Giscard • La Hague : le nucléaire au détriment des travailleurs • L'Internationale socialiste et les points chauds • Trudeau : intégrer le fait québecois • Les bretons veulent prévenir l'alcoolisme • Le P.s et l'éducation nationale : un bilan des luttes • Convention médicale : l'incohérence d'une politique

Le P.s et la bombe à neutrons

Le débat sur les problèmes de la Défense nationale n'a pas eu lieu au Comité directeur de samedi. Il a été décidé de l'ouvrir dès mercredi prochain 18 juin, à l'occasion d'un Bureau exécutif élargi à un certain nombre de spécialistes des questions militaires.

Il ne s'agit pas d'un report comme certains l'ont dit ou écrit, puisque ce point ne figurait pas à l'ordre du jour. Aucun rapport n'avait donc été préparé sur ce thème comme c'est l'usage lorsque le C.d doit engager une discussion sur un sujet important. Pour la même raison n'étaient pas présents samedi, plusieurs des experts socialistes dont l'avis est nécessaire ou utile pour approfondir un tel débat. Celui-ci n'a fait que s'entrouvrir à l'occasion de l'examen du rapport d'activité de la direction du Parti et de la situation politique générale.

Dans son rapport, présenté au nom du Secrétariat national, Lionel Jospin a seulement énoncé la question qui se pose à propos de la bombe à neutrons. Il l'a fait en ces termes : « faut-il l'accepter comme une arme de test entraînant une fabrication en quantité limitée, non intégrée à l'armement nucléaire tactique de l'O.t.a.n et à la stratégie de la bataille de l'avant, ou faut-il la refuser totalement ? »

Quand on veut prouver l'improuvable

Ce sont d'ailleurs les deux positions qui ont été exprimées par les quelques intervenants qui ont traité de cette affaire dans le débat général. Contrairement à des informations qui ont circulé à l'extérieur, ces échanges ont montré que les réponses données par les uns et les autres ne correspondaient pas à une opposition majorité-minorité, ni au clivage des tendances.

Les choix divergent au sein des différents courants de pensée. A l'exception toutefois du Ceres puisque c'est au nom de la motion E que Jean-Pierre Chevènement a présenté un amendement se prononçant « pour le rejet de la fabrication de la bombe à neutrons pour notre pays ». Mais si cette proposition a été repoussée, ce n'est pas pour des raisons tenant au fond.

Ce serait une erreur lourde de croire que le C.d aurait ainsi manifesté une opinion favorable aux armes neutroniques, comme l'écrit *l'Humanité* de lundi, tout en sachant bien que c'est faux. Mais tout est bon quand on veut prouver l'improuvable. De même, *l'Humanité* ne devrait pas s'étonner que le Parti socialiste s'interroge démocratiquement face à un choix semblable. La démocratie est la règle au P.s.

L'Humanité devrait moins encore feindre de plaindre le Premier secrétaire du Parti socialiste « face aux difficultés internes de la formation qu'il dirige »... il faudrait plutôt plaindre les militants d'un parti qui ne sont jamais consultés avant les décisions les plus importantes qui viennent toujours de quelques chefs délibérant dans le secret.

Au lieu de critiquer les méthodes des socialistes et de commenter les options qu'ils n'ont pas encore prises, le quotidien « d'information » du P.c ferait mieux de dire quand, où, comment et par qui a été arrêtée la position sur laquelle il fait campagne.

Georges Fillioud

épingle

« Si être autoritaire, c'est considérer qu'à un moment déterminé, au-delà de la discussion et de la concertation, quelqu'un doit prendre la décision, parce qu'il est investi de l'autorité pour le faire, alors, oui, je suis autoritaire.

Jacques Chirac - Interview au *Nouvel Observateur*

Au Bureau exécutif réuni à Oslo

L'Internationale socialiste a fait le tour des points chauds

Réuni à Oslo les 12 et 13 juin, le Bureau exécutif de l'Internationale socialiste, s'est prononcé, suivant rapport de Lionel Jospin, sur l'admission du Parti socialiste progressiste du Liban en son sein. C'est ainsi le premier Parti socialiste du monde arabe qui devient membre de l'I.s.

Le Bureau, après avoir réaffirmé sa volonté de maintenir le dialogue Est-Ouest et son souci d'arrêter la course aux armements, a précisé l'importance que revêtait pour lui la conférence de Madrid. Il a souligné l'inquiétude qu'il ressentait à la situation de l'Afghanistan, demandé à nouveau le retrait des troupes soviétiques et rappelé qu'une solution durable passait par la satisfaction des besoins de sécurité légitimes des différents pays de la zone.

Ensuite, il a entendu M. Gobtzabeh qui a remis en évidence le dynamisme de la révolution iranienne en lutte contre les deux super puissances et contre toutes les dictatures, quelles qu'elles soient. Dans sa réponse Willy Brandt a assuré le peuple iranien de la sympathie de l'I.s pour son combat et ses aspirations. Mais, a-t-il ajouté, son avenir dépend de l'adoption d'une voie pacifique et celle-ci, dans l'intérêt de tous, implique qu'on trouve rapidement une solution au problème des otages.

Dans la deuxième journée, le Bureau a entendu de nombreuses interventions de délégués latino-américains. A la suite des débats, des motions de soutien ont été envoyées au Front démocratique Républicain du Salvador, au Front démocratique du Guatemala et au Mouvement de Comergence démocratique d'Uruguay.

On aborda ensuite les difficultés actuelles de la Jamaïque. L'I.s a insisté pour que les partis socialistes appuyent l'expérience socialiste jamaïcaine, menacée par les réticences du F.m.i et en particulier les partis actuellement au pouvoir.

Parmi les autres sujets abordés, la Corée du Sud (démarche pour obtenir la libération du leader progressiste Kim Dae Jung, actuellement emprisonné), le Zimbabwe (pour obtenir les efforts de Robert Mungabwe), l'Afrique du Sud (condamnation réaffirmée du régime et demande d'application de sanctions économiques).

Le Bureau, enfin, a arrêté définitivement les dates de son Congrès trisannuel qui se tiendra à Madrid du 13 au 16 novembre 1980 sur le thème : « Paix, Liberté, Solidarité ».

Les socialistes auront leur journal s'ils le décident. Beaucoup déjà en ont exprimé la volonté. Il faut encore que beaucoup d'autres en fassent autant pour que chacun puisse le trouver bientôt tous les matins dans sa boîte à lettres ou au kiosque du coin.

François Mitterrand

Fondation Jean Jaurès

COMPTE-RENDU

Lutte anti-pollution de la mer

Les socialistes bretons saisissent l'Europe

Une délégation socialiste a été reçue jeudi dernier à Bruxelles par MM. Burke, commissaire chargé des transports et Nattali, commissaire chargé de l'environnement. La délégation française comprenait Marie Jacq, Pierre Jagoret, Louis Le Pensec, députés, Charles Josselin président du Conseil général des Côtes-du-Nord et parlementaire européen et Jacques Martinais, secrétaire de la Commission de la mer du Parti socialiste.

Au cours d'une réunion de travail d'une heure et demi avec les commissaires et les experts de la commission, tous les aspects internationaux et communautaires de la prévention des marées noires et de la lutte anti-pollution ont été examinés. La délégation française s'est félicitée du caractère très précis et très ouvert de l'entretien.

Le 27 avril 1978, la commission, dans une communication au Conseil sur la pollution des mers, avait proposé un plan d'action en sept points. Ce plan doit être poursuivi avec persévérance et mis en application. Le traité de Rome mentionnant explicitement la politique des transports, la commission se doit de proposer au conseil des directives portant sur la sécurité en mer et envisager l'application anticipée et obligatoire des normes de l'O.m.c.i et de l'O.i.t dans l'espace européen.

M. Burke a donné l'assurance que la directive en préparation sur le contrôle des navires inférieurs aux normes, serait déposée en juillet sur le bureau du conseil. Son contenu et les problèmes liés à l'harmonisation des contrôles par des agents des états membres, au rôle des sociétés de classification et aux sanctions à appliquer aux navires inférieurs aux normes ont été largement examinés.

L'aide d'urgence votée par le Parlement européen à la Bretagne, la création d'un véritable centre anti-pollution dans cette région et le financement des études écologiques et économiques ont également été évoqués par la délégation française. Les commissaires ont affirmé leur volonté de soutenir la création et de participer au financement d'un tel centre.

Enfin l'initiative du Président de la République d'organiser à Paris une conférence internationale sur la sécurité en mer a été examinée ; cette initiative préparée à la hâte pour tenter de calmer la colère des Bretons reprend dans son contenu les idées avancées par la commission de 1978.

S'il s'agit de convaincre d'autres gouvernements de soutenir à tous les niveaux, les intérêts des états côtiers, cette initiative est intéressante. S'il s'agit de courtcircuiter la Communauté européenne dans l'effort qui ne doit pas se relâcher pour appliquer son plan d'action, elle est dangereuse. Les socialistes français demanderont donc que la commission soit invitée à participer en tant que telle à cette conférence.

Francis Le Blé écrit à Giscard

Francis Le Blé, maire de Brest, vient d'écrire au Président de la République pour demander la mise en place d'un certain nombre de structures permettant de lutter contre la pollution en mer. Il regrette notamment que le gouvernement français n'ait pas ratifié la Convention internationale «Marpol», de 1973 et son protocole de 1978.

Il estime par ailleurs insuffisant le rôle du C.e.d.r.e (Centre anti-pollution, créé à Brest après le naufrage de l'*Amoco Cadiz*).

Il propose ainsi la création d'un service public contre les pollutions de la mer et du littoral. Ce nouvel établissement serait chargé de lutter contre les risques de pollution et d'effectuer des recherches scientifiques. Il exercerait sa mission en liaison avec les différentes administrations concernées, telles que la Marine nationale, le C.n.e.x.o et l'Université de Bretagne occidentale.

La ville de Brest est par ailleurs très favorable à la mise en place d'un fichier international des navires, donnant des renseignements sur chacun d'entre-eux rentrant ou sortant d'un port de la Communauté économique européenne.

Enfin, Francis Le Blé demande, en cas de catastrophe, la mise en œuvre rapide d'un plan de développement d'urgence couvrant toutes les zones économiques touchées.

Retraitement des combustibles nucléaires

Comment remplacer la Hague

Une délégation du Parti socialiste, conduite par Philippe Marchand, responsable national des questions énergétiques s'est rendu mercredi 11 juin à Cherbourg, afin de faire le point avec les responsables locaux sur le dossier du retraitement des combustibles nucléaires.

Louis Darinot, député-maire de Cherbourg et les élus socialistes de la région, se trouvent en effet confrontés à la volonté du gouvernement d'imposer une extension considérable des installations de l'usine de la Hague et à la stratégie de chantage habituel qui consiste à tenter d'obtenir l'accord des élus par des promesses de subventions.

A la suite de plusieurs réunions de travail au cours desquelles ont été également entendus les travailleurs des installations, et après une visite rapide de l'usine et une brève rencontre avec la direction, Philippe Marchand a tiré dans une conférence de presse les conclusions de cette journée. Il a rappelé les principes de la politique énergétique retenue par le Parti socialiste lors de la convention d'Alfortville.

La Hague est le symbole de la politique du tout nucléaire que le gouvernement cherche à imposer aux Français au détriment des conditions de vie des travailleurs et de la population, au détriment des principes fondamentaux de notre démocratie.

Que demandent les socialistes :

L'usine actuelle de La Hague, vieillie, ne fonctionne pas dans des conditions de sécurité satisfaisantes et de fait, les incidents s'y sont multipliés ces derniers temps ; la limitation des possibilités d'expression du personnel que cherche à obtenir le gouvernement, par l'amendement Giraud au projet de loi relatif aux matières nucléaires, ne fera qu'aggraver la situation.

Les socialistes, estiment nécessaire le recours à l'énergie nucléaire, dans le cadre d'un programme limité, et dans d'autres conditions de mise en œuvre, visent clairement que le retraitement, dans l'immédiat la seule voie technique explorée, est indispensable ; il faut donc construire une installation nouvelle permettant de répondre aux besoins nationaux d'ici 1985 et dont la capacité ne devrait pas excéder 800 tonnes par an (contre deux fois huit cent tonnes dans les projets gouvernementaux), et fermer l'usine actuelle.

Les collectivités locales sur lesquelles retombent des charges nouvelles importantes doivent bénéficier de la procédure de villes d'accueil.

Enfin, il est inadmissible, que le gouvernement persiste dans la politique actuelle du secret : les élus parlementaires doivent se voir communiquer les contrats de retraitement passés avec les pays étrangers, qui engagent au-delà de la Cogema la nation toute entière.

Les élus locaux doivent être à même de pouvoir disposer des moyens d'information et de traitement de l'information indépendants de ceux de l'administration et ceux de la Cogema.

POUR LE CINEMA

François Mitterrand, Premier secrétaire du Parti socialiste ouvrira à Hyères, sur la Côte d'Azur, vendredi 20 juin à 14 h 30 les travaux des assises européennes pour le cinema et l'image organisé par Jack Lang délégué national à la Culture du Parti socialiste, sur le thème : «Sauver les cinémas nationaux en Europe».

De nombreuses personnalités de tous les pays d'Europe, cinéastes, acteurs, écrivains, experts, économistes, élaboreront un manifeste pour la sauvegarde de l'Art de l'image en Europe face au défi de la puissance cinématographique nord-américaine.

Les Partis socialistes des pays européens y seront représentés au plus haut niveau.

Education Nationale : Journées de travail à Clichy

Le point sur l'action socialiste

Les responsables fédéraux et secrétaires de sections d'entreprise de l'Education nationale du P.s se sont réunis pour les Journées de travail à Clichy les 14 et 15 juin sous la présidence de Louis Mexandeau.

Le bilan des actions menées cette année scolaire fait apparaître une très grande mobilisation des enseignants, des parents d'élèves socialistes et des élus contre la suppression de classes, la fermeture d'écoles et la suppression de postes. C'est ainsi que dans de très nombreux départements, les conseillers généraux à majorité socialiste, ont consacré une session extraordinaire à la carte scolaire.

Les participants ont également élaboré les propositions d'action pour la rentrée et décidé de proposer au Bureau exécutif l'organisation sur les actions spectaculaires avec la participation des élus dès les premiers jours de classe débouchant sur un grand rassemblement national des éducateurs et des usagers de l'école.

Enfin, les participants ont adopté à propos des universités le communiqué suivant :

« Les responsables fédéraux de l'Education du P.s réunis à Clichy le 15 juin 1980 demandent en application de la décision prise par le Bureau exécutif aux militants et aux élus de s'opposer à la destruction définitive des acquis d'orientation de la loi de 1968.

« En décembre, un projet visant à exclure les étudiants, les maîtres assistants, les assistants et les personnels de service ainsi que les personnalités extérieures, l'élection des présidents d'université avait soulevé l'indignation générale et le gouvernement avait dû retirer un texte de l'ordre du jour du Sénat. Aujourd'hui, il tente d'arriver au même but c'est-à-dire la mainmise d'une minorité de droite ou d'extrême droite sur les universités par un autre moyen. L'amendement sauvage réserve l'essentiel des prérogatives à une poignée de mandarins qui représentent 1,5 % des personnes concernées et qui disposeraient de 50 % des voix.

« Dans les jours qui viennent il importe que des initiatives nombreuses et unitaires soient prises en direction des sénateurs pour les éclairer sur la nature de la proposition de loi et de l'amendement sauvage sur lesquels ils avaient voté le 19 juin. Dans ce sens, le P.s apportera son soutien aux manifestations organisées le 18 juin par l'ensemble des organisations syndicales de l'enseignement supérieur. »

CONVENTION MEDICALE
Barrot persiste

Jeudi 12 juin 1980 devant le Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale a confirmé sa volonté d'appliquer une convention qui exclut la majorité des médecins, aliène leur indépendance et porte atteinte à la liberté individuelle des malades en supprimant l'égalité de tous devant l'accès aux soins.

M. Barrot a reconnu que ce système allait favoriser l'augmentation incontrôlée des honoraires avec, pour conséquence une part de plus en plus importante mise directement à la charge des assurés.

Il a confirmé d'autre part son intention de faire entrer en vigueur les tickets modérateurs d'ordre public, malgré l'opposition de tous les mutualistes et avec la complicité des élus de la majorité qui dénoncent son instauration dans leur circonscription mais l'approuvent à l'Assemblée nationale.

Enfin, le ministre n'a pas voulu commenter le retrait de la proposition de loi Berger. On peut en déduire que son seul objectif est bien de réduire autoritairement les dépenses de santé en acceptant implicitement une dégradation de la qualité des soins.

Le Parti socialiste souligne l'incohérence d'une politique qui fondée en principe sur la concertation, se traduit dans les faits par un refus du dialogue avec le syndicat majoritaire des médecins et d'un débat public avec la représentation nationale. *(Communiqué de F. Autain, Délégué national à la Santé)*

Aux abonnés de « Riposte ». *Le quotidien de poche du parti Socialiste est appelé à s'effacer au profit de son « grand frère » le jour où celui-ci commencera à paraitre. Mais tous les abonnés actuels recevront alors le nouveau quotidien, pendant la durée qui restait à courir sur leur abonnement à Riposte.*

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Vedène (Vaucluse) - premier tour.

Il y avait deux sièges à pourvoir. La liste de droite obtient 40,15 %, le P.s 26,50 % et le P.c 34,04 %. Il y a ballotage.

En 1977, la droite avait obtenu 54 %, le P.s 17,71 %, et le P.c 26,89 %. Seul le P.s progresse à la fois en pourcentage et en valeur absolue. La gauche dans son ensemble progresse fortement malgré une participation peu élevée.

Pour le second tour, le P.s demande au P.c une liste d'union.

Villers-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle) - premier tour.

1 siège à pourvoir. Municipalité de droite. La liste P.s obtient 36,09 %, le P.c 8,31 %, la droite 36,41 % et un candidat indépendant 19,18 %.

En 1977, la droite avait recueilli 61,6 % et la liste d'Union de la gauche 38,4 %. Il s'agit donc d'une très forte poussée de la gauche et notamment du P.s puisque le P.c a toujours enregistré entre 8 et 10 %.

Aubusson (Creuse).

Il y avait deux sièges à pourvoir et la liste d'Union de la gauche (1 P.c, 1 P.s) est élue au premier tour.

PROTECTION ET SECURITE NUCLEAIRE
Au Sénat, les socialistes combattent le projet gouvernemental

Au nom du Groupe socialiste du Sénat, Pierre Noé est intervenu vendredi dernier, pour s'opposer au projet gouvernemental sur la protection et la sécurité nucléaire. Voici la conclusion de son intervention :

« Les socialistes ne peuvent admettre dans un tel projet de loi une mesure qui remet en cause les dispositions prévues dans les statuts et conventions qui régissent les rapports entre employés et employeurs, fruit de longues luttes du mouvement syndical français. Il s'agit à notre sentiment plus d'un problème d'autorité.

« Hors de la voie d'un statut ou d'une convention résultant d'un accord entre employeur et employés toute décision autoritaire reste vaine et devient source de tensions génératrices de conflit.

« Que cherche le gouvernement ? L'affrontement sur le terrain ou la sécurité des établissements ? La méthode employée nous laisse un goût amer et nous fait craindre le pire.

« Les socialistes protestent contre le procédé utilisé et réaffirment leur soutien aux salariés dans la défense de leurs statuts et conventions ».

QUESTIONS ECRITES
A l'Assemblée

d'Edwige AVICE

sur la délinquance des jeunes qui pose le problème de la détention des mineurs. Elle s'étonne notamment des déclarations d'un haut magistrat de Nanterre qui affirmait que « la tendance actuelle à la multiplication et à l'aggravation des sanctions pénales appliquées à des mineurs de plus en plus jeunes constituerait la seule réponse efficace à la délinquance juvénile » ... alors que nul ne peut ignorer la nocivité de la prison pour les jeunes d'une part, et que ces pratiques vont à l'encontre de toute mesure éducative ayant priorité sur la sanction pénale d'autre part.

Ces déclarations vont à l'encontre des dispositions de l'ordonnance du 2 février 1945 en ce qu'elles affirment la primauté absolue de la mesure éducative sur la sanction pénale à l'égard des mineurs ; mais aussi elles font litière des instructions transmises aux Parquets par monsieur le Garde des Sceaux, dans sa circulaire du 2 novembre 1978 visant à éviter la mise en détention des mineurs.

Au Sénat

de Franck SERUSCLAT

qui demande au gouvernement s'il entend, et dans quel délai, respecter l'engagement pris par le Président de la République, lors de sa campagne présidentielle de 1974, de revaloriser les pensions d'invalidité pour leur faire atteindre un niveau proche du S.m.i.c, ou s'il estime que le revenu minimum assuré actuellement aux personnes handicapées, égal à 54 % du S.m.i.c, est suffisant pour leur permettre de vivre décemment.

TELE - P.S

MUNICIPALITES, FEDERATIONS ET SECTIONS SOCIALISTES

RIPOSTEZ VOS INFORMATIONS.

TELEPHONE : 281.53.00 ; TELEX 660 582 F

COURRIER : 12, CITE MALESHERBES - 75009 PARIS

Une initiative bretonne

Pour un meilleur usage de l'alcool

Toutes les dix minutes, un Français meurt d'alcoolisme. La France est le pays du monde le plus gravement atteint par ce fléau, qui coûte soixante dix milliards par an à la société.

C'est sur ces chiffres et quelques autres que les socialistes du Finistère ont réfléchi. Une bonne raison à celà : la Bretagne qui est une des régions les plus touchées par l'alcoolisme.

Les camarades du Finistère ont élaboré un document qui comporte trente propositions pour un débat sur un programme national de lutte contre l'alcoolisme : «Nous aimerions notamment rencontrer les fédérations viticoles du Languedoc-Roussillon» dit Bernard Poignant, Premier secrétaire fédéral du Finistère.

La lutte contre l'alcoolisme est un combat difficile, les Bretons le savent : «C'est une véritable révolution culturelle, qu'il faut viser». «Le socialisme sera joyeux ou ne sera pas» le slogan plaît à chacun, mais il faut dire aussi que cette joie, nous devons la trouver en nous et dans la fraternité avec les autres, et non dans l'alcool.» Alors, le régime sec, au nom du socialisme ? Les camarades du Finistère refusent qu'on caricature ainsi le combat qu'ils sont déterminés à entreprendre : «Si l'on veut vraiment» changer la vie des cinq millions d'adultes qui consomment trop d'alcool et celle de leurs familles, il est nécessaire de proclamer que la lutte contre l'alcoolisme est un des combats prioritaires d'une nouvelle politique sanitaire et sociale».

Education, information

Pour prévenir l'alcoolisme et ses dégâts, il faut éduquer les jeunes, informer le public, supprimer un certain nombre d'invitations à la consommation d'alcool. Il faut que les taxes sur les alcools augmentent plus vite que l'indice général des prix et il faut en même temps instituer une politique des prix favorisant les jus de fruits et les boissons sans alcool. Il faut aussi de meilleurs soins : «toutes les cures de désintoxication et post-cure seront prises en charge à 100 % par la sécurité sociale».

Les Bretons sont bien conscients des implications économiques qu'une telle politique - dont l'objectif est évidemment la diminution de la consommation d'alcool peut avoir pour les producteurs, les négociants et les travailleurs de ce secteur... Aussi proposent-ils que la diminution de la consommation de vins se fasse par le jeu de la politique favorisant la qualité au détriment des vins de mauvaise qualité : «Un plan de dix ou vingt ans devrait permettre la reconversion de certaines régions viticoles.»

Il faut aussi développer la recherche pour trouver de nouveaux débouchés à l'alcool à usage industriel : «Rappelons, disent les socialistes du Finistère, que le Brésil va investir d'ici 1985, vingt-deux millions de francs pour construire 1.200.000 véhicules fonctionnant à l'alcool. Les brésiliens envisagent en outre de faire passer de 15 % à 20 % la proportion d'alcool dans l'essence d'ici six ans».

En France, si on n'a pas de pétrole, en revanche on a de l'alcool !

Croqué



Chirac à Colombey

Résumées

Répression au Chili

La police chilienne a arrêté quatre-vingt-dix-huit étudiants de l'Université catholique de Santiago qui tenaient une réunion politique en contravention au décret du gouvernement militaire interdisant toute activité politique.

D'après la police, les étudiants réunis dans un restaurant de la capitale, ont été trouvés en possession de bandes d'enregistrement de chants marxistes, et de littérature subversive. Le ministre de l'Intérieur disposait de cinq jours pour décider s'il y a lieu de poursuivre les étudiants arrêtés.

Répression en U.r.s.s

Victor Nekipelov, pharmacien et poète du Comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a été condamné à sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil intérieur pour agitation antisoviétique par le tribunal de Kameshkovo, à 150 km à l'est de Moscou.

Agé de 52 ans, il avait été arrêté le 7 décembre dernier et détenu depuis en cellule à la prison Vladimir. La peine qui lui a été infligée est le maximum prévu pour chef d'accusation par l'article 70 du code criminel de la République fédérale de Russie.

Nettoyeurs de Roissy : satisfaction provisoire

2.800 F par mois, au 1er octobre. C'est gagné pour les nettoyeurs - en majorité des femmes immigrées - de Roissy. Mais il aura fallu plus de cinq semaines de grève pour que ces salariés à 2.280 F par mois obtiennent satisfaction contre l'U.s.p, la société qui les emploie.

Les nettoyeurs dont le combat avait été mené par une intersyndicale C.g.t/C.f.d.t ont également obtenu la réintégration de deux des neuf employés licenciés il y a deux mois. Les sept autres licenciés devraient être réembauchés en priorité.

A remarquer que l'Aéroport de Paris a toujours refusé de participer aux négociations comme cela avait été le cas pour la R.a.t.p dans le conflit des nettoyeurs du métro. Il n'est donc pas engagé sur les contrats futurs. Et dans six mois que vaudront les 2.800 F ?

Au Club de la Presse

Pierre Elliott Trudeau : enchâsser la dualité linguistique

Invité au *Club de la Presse d'Europe 1*, dimanche soir, Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre du Canada, a notamment commenté le récent échec du référendum québécois sur la souveraineté-association et la réunion des Premiers ministres provinciaux à Ottawa, renvoyant à l'automne le projet de réforme de la Constitution canadienne.

Pour le Premier ministre canadien «ce qui a été démontré (par le référendum), c'est que même le Parti indépendantiste qui forme le gouvernement au Québec n'a pas osé demander aux Québécois : «voulez-vous, oui ou non, sortir du Canada ?» parce qu'il savait que même cette question-là serait rejetée à une très forte majorité. A la question ambigüe : voulez-vous en sortir et en même temps y rester, voulez-vous que la porte soit à la fois ouverte et fermée, les québécois ont dit non».

Le Premier ministre a également commenté la réunion d'Ottawa où les Premiers ministres provinciaux sont convenus de consacrer les mois d'été à la préparation de la réforme de la Constitution. Un des souhaits de Trudeau est surtout de rapatrier celle-ci, qui demeure, 113 ans après la création du Canada, une loi britannique dépendant du Parlement de Londres.

Trudeau a précisé que, selon lui, «un des points essentiels de la réforme constitutionnelle, est d'enchâsser l'égalité linguistique dans la Constitution canadienne, de sorte que, lorsque son équipe sera partie d'Ottawa et sera peut-être remplacée par une équipe plus largement orientée vers le Canada anglais, la Constitution empêche de promulguer des lois ayant pour objectif de défaire la dualité linguistique».

Bulle

La revue de l'Institut national de la Consommation, 50 millions de Consommateurs *s'est attaquée à un très gros morceau : les Compagnies d'Assurances. Et celles-ci n'aiment pas que l'on dévoile leurs petits et gros mensonges.*

L'enquête de l'I.n.c avait relevé que dans la majorité des cas (fictifs) de demande d'une assurance en cas de décès, les compagnies cherchaient à vendre, non pas ce qui était demandé, mais un autre produit, l'assurance mixte, formule que les assureurs présentent comme «un très bon placement».

L'ennui c'est que lorsqu'on fait les calculs des propositions, on s'aperçoit que ce placement n'est pas très intéressant. Partis en guerre contre cette publication, les Assurances-Groupe de Paris ont expliqué «qu'il existait vraiment une forme d'assurance mixte très intéressante».

Mais cette formule là n'avait jamais été proposée aux enquêteurs !

Les A.g.p lorsqu'elles parlent d'un placement intéressant ne disent pas pour qui. On sait maintenant qu'en tout cas il ne l'est pas pour le souscripteur.